

François et saint Dominique préservant le Monde, Rubens ;
— *l'Adoration des Bergers*, Jordaëns. »

Peu de jours après, le secrétaire général du Musée royal écrivait encore au préfet :

16 novembre. — M. Canova, commissaire de Sa Sainteté, a réclamé avec instance un tableau du Pérugin, représentant *l'Ascension du Christ*, qui provient de l'église Saint-Pierre, à Pérouse, et qui a été envoyé par le dernier gouvernement au Musée de Lyon.

« Je suis autorisé par M. le comte de Pradel, directeur du ministère de la Maison du Roi, à vous prier de remettre ce tableau à M. Canova, lors de son passage à Lyon. »

L'ordre fut aussitôt transmis à Artaud de tenir à la disposition du statuaire italien la célèbre toile désignée plus haut. — Toutefois, ces réclamations surgissant de toutes parts commençaient à donner des inquiétudes sérieuses, et rien ne faisait pressentir qu'elles dussent avoir un terme prochain. Bien loin de là, les exigences vexatoires des commissaires étrangers croissaient chaque jour davantage, et il fallait bien, coûte que coûte, chercher à leur donner satisfaction. L'heure de la résistance n'avait pas encore sonné. C'est en de pareilles conjonctures que le comte de Chabrol reçut de M. Lavallée une nouvelle dépêche, datée du 15 février 1816, dans laquelle ce dernier s'exprime en ces termes :

« De nouvelles réclamations des Puissances et l'obligation de régulariser d'une manière uniforme la restitution de ces tableaux (ceux originaires des Pays-Bas), ont déterminé M. le comte de Pradel à me charger de faire revenir à Paris, non-seulement les tableaux de la Belgique, mais encore ceux qui proviennent des Etats italiens de l'Autriche et qui sont réclamés.